



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marabu Textil 033, 50 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Peinture

Utilisations identifiées

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)
PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Marabu GmbH & Co. KG
Asperger Strasse 4
71732 Tamm
Germany
No. de téléphone +49-7141/691-0
No. Fax +49-7141/691-147
Service émetteur / téléphone Department product safety
Adresse email de la personne PRSI@marabu.com
responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

EUH208 Contient *** 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one, Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1), Peut déclencher une réaction allergique.

Informations complémentaires

Étiquetage selon le règlement (UE) no 528/2012

Contient un produit biocide: Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Peinture contenant de l'eau et à base de résines acryliques

Composants dangereux ***

Bronopol (DCI)

No. CAS	52-51-7					
No. EINECS	200-143-0					
Numéro d'enregistrement	01-2119980938-15					
Concentration	<table> <tbody> <tr> <td>>=</td> <td>0,01</td> <td><</td> <td>0,1</td> <td>%</td> </tr> </tbody></table>	>=	0,01	<	0,1	%
>=	0,01	<	0,1	%		

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H335
Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H312
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 10
Aquatic Chronic 1	H410	M = 1

Pyrithione zinc

No. CAS	13463-41-7					
No. EINECS	236-671-3					
Numéro d'enregistrement	01-2119511196-46					
Concentration	<table> <tbody> <tr> <td>>=</td> <td>0,01</td> <td><</td> <td>0,025</td> <td>%</td> </tr> </tbody> </table>	>=	0,01	<	0,025	%
>=	0,01	<	0,025	%		

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H331
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1	H400	M = 100
Aquatic Chronic 1	H410	M = 10

2-Methyl-2H-isothiazol-3-one

No. CAS	2682-20-4			
No. EINECS	220-239-6			
Concentration	<table> <tbody> <tr> <td><</td> <td>0,0015</td> <td>%</td> </tr> </tbody> </table>	<	0,0015	%
<	0,0015	%		

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 2	H330
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Skin Sens. 1A	H317
Aquatic Chronic 1	H410



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

Acute Tox. 3 H311

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1A H317 $\geq 0,0015$

Aquatic Acute 1 H400 M = 10

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

No. CAS 55965-84-9

Concentration < 0,001 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 2 H330

Aquatic Chronic 1 H410

Aquatic Acute 1 H400

Skin Sens. 1A H317

Skin Corr. 1C H314

Acute Tox. 2 H310

Acute Tox. 3 H301

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1C H314 $\geq 0,6$ Eye Irrit. 2 H319 $\leq 0,06 < 0,6$ Skin Irrit. 2 H315 $\leq 0,06 < 0,6$ Skin Sens. 1 H317 $\geq 0,0015$

Aquatic Acute 1 H410 M = 100

Aquatic Chronic 1 H410 M = 100

1

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas de contact avec la peau**

Laver avec beaucoup de l'eau et du savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Après une exposition à de fortes doses de substances / en cas de troubles ou de douleurs, veuillez consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Mousse, Sable, Eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde de carbone (CO);
une épaisse fumée noire

5.3. Conseils aux pompiers

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker à l'abri de la gelée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peinture

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Bronopol (DCI)

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,1	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006


Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	12,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	4,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	4,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	2,3	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	13	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	13	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,2	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006


Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3,7	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,4	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	8	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	8	µg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,35	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,1	mg/kg/d



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Bronopol (DCI)**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,01	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,001	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	0,003	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	0,43	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,041	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0,003	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,5	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

Veiller à une ventilation adéquate.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	pâteux
Couleur	coloré
Odeur	inodore
La limite de l'odeur	
Remarque	N'est disponible
valeur pH	
Valeur	8 à 9
température	20 °C
méthode	WTW PH 340
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	env. 100 °C



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

Pression 1.013 hPa
Source Données de la littérature

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur env. 23 hPa
température 20 °C
méthode Valeur de littérature

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur 1,020 g/cm³
température 20 °C
méthode DIN EN ISO 2811

Hydrosolubilité

Remarque miscible

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque
Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Pyrithione zinc

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
DL50	269	mg/kg
méthode	OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Pyrithione zinc

Espèces	rat	
CL 50	0,84	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	OCDE 403	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

Expériences issues de la pratique

Si l'ensemble des mesures de sécurité et de protection recommandées sont respectées, l'expérience montre que des effets nocifs sur la santé ne sont pas à craindre.

Autres données

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Le mélange a été évalué sous application de la règle d'additivité spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et classé conformément aux risques toxicologiques identifiés.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et est classé comme non dangereux pour l'environnement.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
CL 50	0,14 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Bronopol (DCI)

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
CL 50	3 mg/l
Durée d'exposition	96 h
méthode	OCDE 203

Bronopol (DCI)

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
NOEC	2,61 mg/l
Durée d'exposition	28 d
méthode	OCDE 203

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
CL 50	0,188 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces	Daphnia magna
CE50	0,05 mg/l
Durée d'exposition	48 h

Bronopol (DCI)

Espèces	Daphnia magna
CE50	1,04 mg/l
Durée d'exposition	48 h
méthode	OCDE 202

Bronopol (DCI)

Espèces	Daphnia magna
NOEC	0,06 mg/l
Durée d'exposition	21 d
méthode	OECD 211

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

Espèces	Daphnia magna
---------	---------------



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

CE50	0,126		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues (Composants)**Pyrithione zinc**

Espèces	Selenastrum capricornutum		
CI50	0,067		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Bronopol (DCI)

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	0,068		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

Bronopol (DCI)

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
NOEC	0,0025		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

Espèces	Selenastrum capricornutum		
CE50	0,027		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Le produit peut être évacué avec les déchets domestiques. Les résidus légers se trouvant dans les fûts peuvent être rincés à l'eau et rejetés dans les canalisations.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.



Nom commercial: Marabu Textil 033, 50 ml

Version: 7 / FR

Date de révision: 30.01.2020

Numéro de la matière: 171605033

remplace la version: 6 / FR

Date d'impression 30.01.20

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Le danger secondaire		-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
Les catégories de transport	0		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	no	-

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CE)	0,16	%	
COV (CE)		1,6	g/l

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire ECL.

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire DSL ou NDSL.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****mentions de danger H-de la rubrique 3**

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour.

Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.